

ASSISTANT DE PRODUCTION / BLOC 2

**Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet
(Long métrage, série, documentaire, magazine)**

FORMATIONS 2022-2023

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL





ACTION DE FORMATION

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 2-3
L'action de formation	PAGES 4-5
Public concerné et objectifs	PAGE 6
Modalités de mise en œuvre	PAGE 7
Contenu de l'action	PAGES 8-9
Programme détaillé	PAGES 10-15
Conditions générales de vente	PAGES 17

Durée hebdomadaire des formations 36 heures

Lieu de formation Paris 20^e

Renseignements 01 40 30 22 35



LE CEFPF

EN QUELQUES MOTS

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. **Plus de 6 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.**

Le CEFPF fait **appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations**. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – **producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion...** – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « **démarche qualité** », **fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable** des candidats, une **coordination pédagogique** des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, **la contribution d'experts** chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le **suivi post-formation** et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. **Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.**

NOS ENGAGEMENTS

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE PRODUCTION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPP propose deux parcours diplômants reconnus par la **Commission Nationale de la Certification Professionnelle** et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de **l'Éducation Nationale** et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'État :

« **Assistant de production** » niveau 6 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de production » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

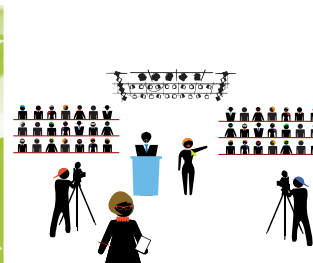
DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*



**GESTION DE LA PRODUCTION ET SUIVI DE LA POST-
PRODUCTION D'UN PROJET (LONG MÉTRAGE, SÉRIE,
DOCUMENTAIRE, MAGAZINE)**



L'ASSISTANT DE PRODUCTION AU CŒUR DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

SES ACTIVITES

Le terme d'assistant de production est à considérer comme étant très spécifique au secteur cinématographique et audiovisuel. Il correspond en effet à un métier clairement identifié et à un positionnement précis dans la chaîne de production. L'assistant de production exerce une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel.

Il est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production collabore, en effet, avec le producteur, le directeur de production, le directeur de postproduction, le chargé de production ou le distributeur. Il ou elle peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le/la responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable ou le directeur financier de la société de production.

L'assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des contrats à durée indéterminée d'usage.

Même si l'on constate une progression du nombre de CDI, l'assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Le métier d'assistant de production est clairement identifié dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, notamment par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel.

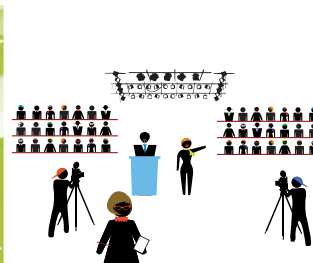
Il exerce son activité dans un secteur à forte progression et un paysage en mutation depuis le développement du numérique avec de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles contraintes. Se dégagent parmi les opportunités la simplification du processus de production et la baisse des coûts avec le numérique, la multiplication des supports de diffusion et de commercialisation et le développement du digital. Les contraintes sont l'augmentation de la concurrence et la baisse consécutive de la rentabilité, l'irruption des géants du web, la dérégulation liée à la mondialisation de la diffusion et de la distribution.

La télévision s'adapte au nouveau contexte de la diffusion : déclinaison des chaînes premium sur le réseau gratuit de la télévision numérique gratuite (TNT) par rachat de chaînes thématiques, développement du cross média (articulation de plusieurs médias pour un même programme), apparition du transmedia (couplage avec internet et interactivité), prolongation de la vie des programmes avec le replay (rediffusion sur internet) et la VOD.

Internet est conçu aujourd'hui comme le moyen le plus utilisé pour la diffusion des produits audiovisuels. Compte tenu de l'importance prise par ce média, le CNC a mis en place un fond de deux millions d'euros par an pour financer les activités audiovisuelles sur Internet. Cette aide est consacrée aux youtubeurs, quel que soit la plate-forme de diffusion : Facebook, Google ou l'une de ses filiales (Dailymotion, Snapchat), y compris les vidéos auto-publiées sur des plateformes libres.

Enfin l'industrie du jeu et du dessin-animé, point fort des industries culturelles françaises, continue son boom.

Le secteur français de la production d'animation est toujours dynamique, grâce notamment à la vitalité de la création artistique française. Le marché s'élargit (la production française représente désormais plus de la moitié de l'animation diffusée), les productions sont progressivement rapatriées d'Asie en France. De ce fait l'emploi a beaucoup progressé et cette tendance haussière.



POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Le positionnement de l'assistant de production est très variable, selon la taille des entreprises et la nature de leurs activités principales, selon qu'elles soient en cours de préparation de projets, de production, de post-production ou de diffusion.

Enfin, son statut, CDI ou intermittent du spectacle, influe également sur son positionnement.

Mais il y a une constante qui définit précisément le profil de ce poste : l'assistant de production est l'interface entre le pôle gestionnaire et le pôle artistique des entreprises audiovisuelles. Il/elle participe à la cohésion entre la société de production (et le personnel administratif / juridique) et les professionnels créatifs sur le tournage.

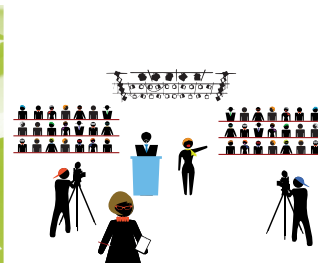
Dans ce rôle d'interface, l'assistant de production doit faire preuve à la fois de rigueur et de méthode mais aussi de capacité d'initiative pour adapter les instructions de la direction aux situations concrètes de production. Sur un tournage où le temps est strictement compté, il/elle doit réagir vite, faire remonter les informations utiles, apporter le complément d'information ou l'interprétation d'une directive.

Il/elle doit s'assurer, par ailleurs, que les dispositifs administratifs, juridiques et budgétaires qui lui sont confiés sont respectés, en réalisant lui-même les documents ou les actions nécessaires ou en surveillant la réalisation. Il/elle reçoit sa feuille de route directement du producteur ou, dans les entreprises plus importantes, du/de la chargé.e de production ou du chef de projet.

Notre suivi du parcours professionnel des anciens stagiaires fait apparaître une grande mobilité entre les trois blocs d'activités confirmant le besoin d'une capacité d'adaptation et d'initiative correspondant parfaitement au niveau 6.

L'évolution professionnelle peut conduire l'assistant de production vers le poste de chargé.e de production. Dès lors, il/elle devient responsable du déroulement de l'ensemble des opérations, évalue les besoins en personnel, matériel, et logistique et assure la validation des dépenses et le suivi du plan de production.

Il/elle peut évoluer également vers les postes d'administrateur.trice de production, de directeur.trice de production ou de producteur.trice exécutif.ve.



PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

o Pour les étudiants : un niveau Bac + 2

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF.

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (questionnaire, lettre de motivation, CV).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

La formation « Assistant de production » offre les compétences permettant d'exercer une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel. L'assistant de production est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production est **responsable de toutes les tâches sur lesquelles se fonde l'activité quotidienne d'une société de production cinématographique ou télévisuelle** : édition de documents, gestion du courrier et de l'emploi du temps du producteur, organisation des déplacements des membres de la société... Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il exécute ces tâches ou il les supervise.

L'assistant de production collabore avec le producteur, le directeur de production, le directeur de postproduction, le chargé de production ou le distributeur. Il peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable.

L'assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des CDD d'usage. Même si l'on constate une progression du nombre de contrats à durée indéterminée, l'assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Dans un secteur professionnel très hétérogène, la nature des fonctions exercées par l'Assistant de production varie selon la taille de l'entreprise au sein de laquelle il travaille.

Dans une entreprise de 2 à 5 salariés permanents, il peut être étroitement impliqué dans la gestion proprement dite de la société et seconder directement le Producteur dans le développement des projets.

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. **Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.**

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

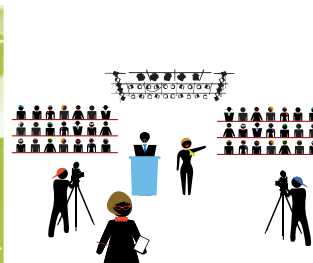
ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS

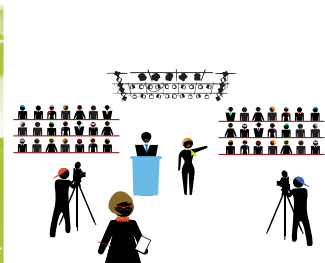
www.cefpf.com - info@cefpf.com



OBJECTIFS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ

■ Bloc 2 : Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet (long-métrage, série, documentaire, magazine)

- Identifier les besoins humains et matériels en tenant compte des financements accordés dans l'objectif d'identifier et de recruter les techniciens compétents.
- Rassembler les différents documents liés à l'organisation d'un tournage en organisant des réunions de travail avec les différents chefs de poste pour assurer le bon déroulement du tournage.
- Effectuer une dernière lecture des devis et préparer un échéancier du suivi des dépenses avec l'administrateur de production pour assurer le déroulement optimal du tournage
- Préparer les contrats des comédiens et des techniciens avec l'administrateur de production dans le respect de la convention collective applicable.
- Rassembler les données administratives fiables et vérifiées afin de les exploiter dans l'établissement des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) conformément au droit social en vigueur.
- Rédiger la feuille de service qui constitue le plan de travail de la journée de tournage du lendemain, en coopération avec l'assistant réalisateur dans l'objectif d'organiser le tournage du projet.
- S'intégrer et se positionner de manière efficace dans une équipe de tournage afin d'assurer le reporting, notamment lors d'accidents, de retards et d'imprévus, pour assurer le bon déroulement du tournage
- Revoir quotidiennement le plan de travail avec l'assistant réalisateur et le directeur de production afin de tenir compte des imprévus et des dépassements dans le suivi des dépenses
- Gérer les fichiers vidéo en vue de paramétrer leurs transformations aux différentes étapes de la post-production, tout en sauvegardant et sécurisant les rushes.
- Assurer le lien entre le tournage, les prestataires de la postproduction et la société de production afin de contribuer à un déroulement fluide du tournage.
- Gérer les dernières demandes de montage du réalisateur et procéder à une modification du budget dans l'objectif de finaliser le projet.
- Organiser une projection test en présence des principaux chefs techniques intervenant dans les aspects artistiques.



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Assistant de production, chargé de production débutant, scripte d'édition ou de télévision, technicien de plateau, souhaitant collaborer à la gestion d'un programmes destiné à la télévision en tant que chargé de production, auprès d'un directeur de production, d'un producteur ou d'un organisme de diffusion.

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitæ.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

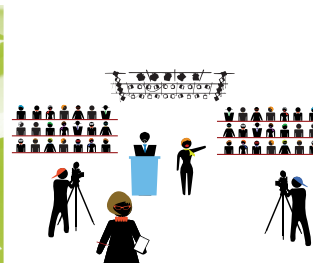
Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances nécessaires à l'assistantat de production TV ou à l'exercice des fonctions de chargé de production, auprès d'un directeur de production, d'un producteur ou d'un organisme de diffusion.

Objectifs détaillés

A l'issue de ce programme, les stagiaires :

- seront en mesure d'exercer les fonctions de l'assistant ou du chargé de production pendant le tournage et durant l'ensemble du processus de production d'un programme audiovisuel.
- sauront comment assister un directeur de production d'un programme audiovisuel
- sauront identifier les étapes et les enjeux de la post-production des programmes audiovisuels.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

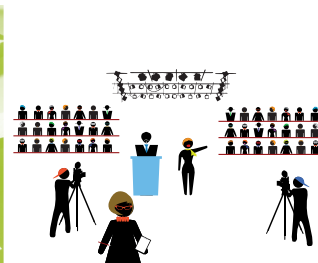
Durée totale :	210 heures - 30 jours - 6 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 12/12/22 au 03/02/23

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Axelle CHARVOZ, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Cyrille BENCHIMOL, directeur de Production
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (voir liste jointe).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Alternance de cours théoriques et de cas pratiques. Après avoir identifié le rôle du chargé de production, les stagiaires se familiarisent avec les techniques d'analyse de scénario puis l'économie générale de la production et de la post-production TV. Ils approfondissent ensuite les mécanismes de production des principaux genres de programmes audiovisuels en flux et en stock à partir de cas concrets. .
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	<ul style="list-style-type: none">- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation- Salle TV lecteur DVD,- Magnétoscope
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Mac pour 2 personnes
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Par les stagiaires : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le directeur pédagogique- Par le CEFPF : Examen final et soutenance orale face à un jury composé de professionnels en activité.



Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de mois :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

Validation finale de compétences : un entretien individuel de 30 minutes, programmé la dernière semaine de formation.

Le candidat devra commenter le projet de production sur lequel il a travaillé pendant 5 semaines en cours.

Il sera ainsi évalué sur les points suivants :

Connaissances générales concernant les mécanismes de production

Capacité à expliquer les tâches d'un chargé de production à travers les documents qu'il aura apportés le jour de l'entretien

Compréhension du devis

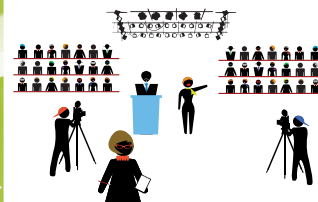
ANNÉE DE CRÉATION DU CP-FFP : 1996

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 81

TAUX DE RÉUSSITE : 98 %

CONTENU DE L'ACTION





■ SEMAINE 1

PANORAMA DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

■ SEMAINE 2

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUES : LA SÉRIE DE FICTION

■ SEMAINE 3

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUES : LA SÉRIE DE FICTION (2)

■ SEMAINE 4

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUES : LE DOCUMENTAIRE (2)

■ SEMAINE 5

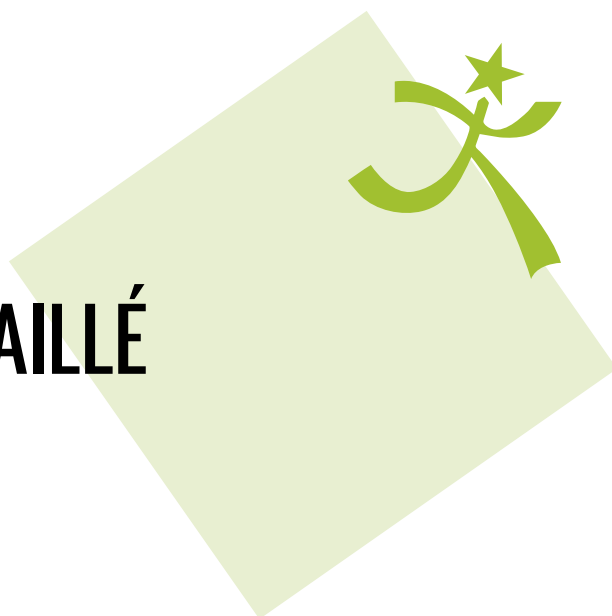
LA PRODUCTION DE PROGRAMME DE FLUX :

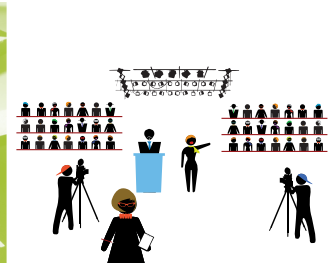
LES ÉMISSIONS DE PLATEAU

■ SEMAINE 6

EVALUATION DES BLOCS

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ SEMAINE 1 :

PANORAMA DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

■ 1^{re} journée

Les différents genres de programmes télévisuels : Flux et Programmes Audiovisuels, deux modes de production différents

Objectif :

Identifier les différents types de programmes télévisuels et les caractéristiques générales des économies de production correspondantes

Contenu :

- Description, à partir d'exemples, des différents types de programmes :
 - Les programmes de flux : informations, variétés, retransmissions sportives
 - Les programmes de stock : fictions (téléseries, séries), documentaires, films d'animation
- L'économie de la production télévisuelle en fonction des différents types de programmes :

• Coût moyen et audience moyenne selon le genre de programme

- Evolution des genres de programmes produits et diffusés à la télévision

Les métiers de la production télévisuelle

Objectif :

Identifier les différents métiers de la production télévisuelle et le fonctionnement des principales entreprises du secteur

Contenu :

- Les sociétés de production télévisuelle :
 - Evolution de l'activité globale du secteur
 - Les principaux acteurs du marché
 - L'organisation et le fonctionnement des sociétés de production
- Les métiers de la production télévisuelle (fonctions et compétences) :
 - Les métiers de production et de gestion
 - Les équipes artistiques (auteurs, réalisateurs, comédiens)
 - Les équipes techniques
 - Les métiers de la vente et de la diffusion

L'organisation de l'antenne

Objectif :

Connaître les différents postes d'une chaîne

Contenu :

Organigramme et définition des fonctions, schémas d'organisations

■ 2^e journée

Nouvelles télévisions et nouvelles consommations

Quelques repères historiques

Objectif :

Identifier les différentes étapes marquantes de la télévision de 1970 à nos jours des économies de production correspondantes

Contenu :

1972, création de C3 (future France 3)

1974, éclatement de l'ORTF

1982, lancement du plan câble

1984-1987, naissance de la TV privée hertzienne

1989, le Médiamat individuel

1991, création informelle de France Télévision par Hervé Bourges

1992, première formule d'Arte

1992, premier bouquet satellite CanalSatellite (analogique)

1994, La Cinquième, chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi

1996-1997, 3 bouquets satellite numériques concurrents : CanalSat, TPS et Absat

1999-2000, le faux départ de la TV locale

2004, la TV sur téléphone mobile en 3G

2005, la TNT

2005-2006, l'essor de l'ADSL-TV

2008-2010, l'échec du projet de TMP, Télévision Mobile Personnelle

Années 2010, les web-TV, la télévision connectée

2012, sélection et lancement de 6 nouvelles chaînes TNT nationales

Les nouveaux modes de réception et de consommation

Objectif :

Connaître la diversification des modes de diffusion et les nouveaux modes de consommation de la télévision liés au développement de la mobilité et du numérique

Contenu :

Les chaînes du câble et du satellite
La TNT
La télévision sur mobile, la webTV
La TVR (catch up)
La V&D (VOD)
La télévision connectée

L' écosystème télévisuel

Objectif :

Connaître les paramètres de l'économie des chaînes et la provenance des recettes des diffuseurs

Contenu :

Le rôle du CSA
Les différentes sources de financement des chaînes
Le budget de programme et le coût de la grille
La problématique du téléspectateur et de l'audience

■ 3^e journée

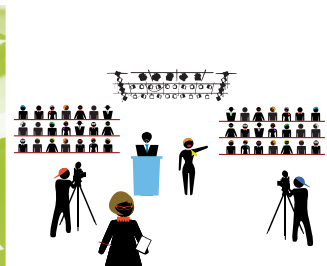
Panorama des chaînes de télévision françaises

Objectif :

Connaître les principales chaînes de télévision

Contenu :

TF1, France Télévisions, Canal+, Lagardère, NRJ, NextRadioTV...
Développement historique, activités et diversifications, contrôle capitalistique, positionnement et stratégie, performances d'audience, résultats économiques, principaux enjeux actuels



Les politiques de programmation des diffuseurs

Objectif :

Connaître le panorama des chaînes, leur ligne éditoriale et définir leur politique de programmation

Contenu :

Ligne éditoriale : chaînes généralistes publiques et privées, les mini-généralistes, les chaînes thématiques, les chaînes payantes
L'image de marque
La programmation : organisation de la grille et contre programmation
Les grilles de différents diffuseurs

■ 4^e journée

Le COSIP

Objectif :

Connaître le fonctionnement et les moyens de bénéficier du fonds de soutien du CNC pour l'audiovisuel

Contenu :

La création du COSIP et de la PROCIREP
Les mécanismes de financement du compte de soutien
Les différents types de programmes pouvant bénéficier du compte de soutien
Les différents types d'aides
Les conditions d'obtention des aides
Le calcul du soutien automatique
Le cas particulier des coproductions internationales

Les nouveaux modes de production d'un programme audiovisuel

Objectif :

Comprendre la stratégie de financement de projets multi-supports, définir le budget d'un projet multi-support

Contenu :

Les aides publics
Les financements privés
Le placement de produits
Le sponsoring
Le pré-roll vidéo
Les produits délivrés

■ 5^e journée

La spécificité des contrats télévisuels

Objectif : Connaître les modalités d'engagement et de composition d'une équipe de tournage de documentaire

Contenu : À partir de contrats-types liés au documentaire servant de base à la simulation, les stagiaires étudient :

- La composition de l'équipe de tournage
- Les spécificités des contrats correspondants (contrats techniciens, droit d'auteur)

SEMAINE 2 :

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION

■ 1^{re} journée

Se repérer dans les genres et formats des séries télévisées

Objectif :

Appréhender le contexte des séries TV et leurs enjeux
Distinguer les grandes familles de séries TV par type, thème, origine de production, durée...
Comprendre les mécanismes d'acquisition et de programmation des séries : choix des chaînes et des créneaux de diffusion
Comprendre l'évolution de la programmation des chaînes TV et Les genres émergents.
Connaître les grands producteurs de séries : histoire et stratégies de développement.

Contenu :

Le cadre de la production de la série de fiction en France.
Son poids économique, son organisation, ses financements,
Etude comparative de trois modèles (France/GB/ Etats Unis)
Les lignes éditoriales des chaînes (extraits de séries)

■ 2^e journée

Les codes d'écriture sérielle

Objectif :

Connaître les règles d'écriture sérielle

Contenu :

Définition des codes selon les séries à partir d'exemples :
- les codes visuels et sonores
- les décors/costumes

■ 3^e journée

La phase de développement

Objectif :

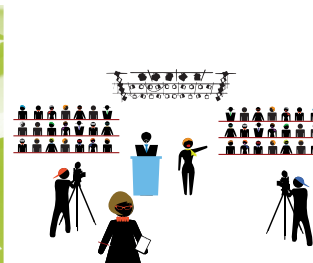
Comprendre le travail de producteur, sa relation avec les auteurs tout au long du processus de développement de la mise en place du concept jusqu'à son exploitation.
Connaître les étapes de production d'une série en France
Comprendre la différence entre le système français et le système américain

Contenu :

L'implication du producteur et du diffuseur
- Le rôle du producteur en France
• La différence entre le rôle du producteur en France et à l'étranger (voir US)

- Petites parenthèses sur la méthode US :

- Les différences entre les deux cultures
- L'arrivée des méthodes US : writer room/
Plus Belle la Vie (différence tout de même avec le statut d'auteur) , Showrunner / Frédéric Krivine, Eric Ronchant



- La censure des chaînes en France
- La différence au tournage (crossboarding ...)
- La diffusion (usage des grilles ≠)

- Les étapes de production :

- L'élaboration du concept
- La Bible
- Le recrutement de ou des auteurs
- Le casting

- La recherche de financements,

- L'apport diffuseur,
- Les chaînes, quel circuit (préventes internationales)
- Les exigences des chaînes
- Les exigences des coproducteurs étrangers
- Le dossier de production
- Les différentes commissions et leurs exigences (les aides publiques dont le COSIP)
- La part de risque (moins importante qu'en cinéma)

- Le diffuseur

- Le niveau d'intervention (ou d'ingérence) du diffuseur dans la production
- L'intervention sur l'artistique
- Le triangle diffuseur-producteur-auteur/ réalisateur et les alliances

- Les contrats d'auteur

- Le chiffrage du devis
 - La prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, recherche des économies d'échelle)
 - L'échéancier des dépenses et les rapports avec la banque.

■ 4^e journée

Etude du processus de fabrication

Objectif :

Comprendre la différence entre le devis facial et le coût de fabrication du film
Analyser les solutions pour diminuer les coûts

Contenu :

A partir du cahier des charges d'une série, établissement du devis par groupe de 3 (chaque groupe devant présenter un poste)
Adapter un devis pour une série qui n'a pas obtenu tout son financement

■ 5^e journée

La préparation du tournage / le tournage

Objectif : Comprendre les étapes de préparation, de tournage, de postproduction et de vente

Contenu :

-La préparation

- Le cross-boarding
- Le planning de fabrication (de production) : préparation, plan de tournage, finitions.
- Les repérages

- Le choix de la construction du/des décors.
- La gestion des autorisations.

-Le tournage

- La fabrication proprement dite (feuille de service, rapports de production, rapports image, visionnage des rushes, relations avec le réalisateur et l'équipe).

■ SEMAINE 3 : LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION (2)

■ 1^{er} et 2^e journées :

-La postproduction

- Enjeux et éléments financiers de la postproduction
- Le cahier des charges techniques
- La planification du workflow
- Estimation des charges de travail pour la mise en oeuvre, les étapes de réalisation technique
- L'optimisation des plannings de postproduction en fonction des moyens techniques disponibles
- Exercice pratique : à partir du cahier de charges, les stagiaires établissent le devis en pondérant les moyens mis en oeuvre avec un budget disponible.

-Le transmédia

Objectif :

Acquérir une vision d'ensemble du marché de la web série, de ses enjeux et de ses opportunités

Contenu :

La web série, avenir du cinéma et de la création ?
focus sur les Etats-unis : une mutation en cours pour une nouvelle économie de programmes.
une nouvelle façon de consommer les programmes
le potentiel pour les créateurs de films et de web série
la web série au cœur de la politique des studios de cinéma.
la web série au cœur de la politique des acteurs de l'entertainment : porte ouverte au renouvellement.
De nouveaux modèles financiers et de création et de nouveaux créateurs

■ LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE

■ 3^e journée

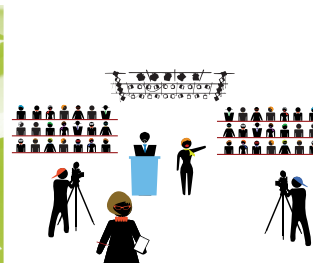
Le contenu d'un documentaire et sa production

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Que recouvre le terme de « documentaire » ?
La place du producteur face à ce projet



documentaire
Les différents types de docu et leur potentiel de financement

Exercice : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les différentes étapes de la conception et de l'écriture d'un documentaire :

Définition du projet, sélection et évaluation par rapport aux projets concurrents, scénarisation.

La constitution d'un dossier de présentation artistique et technique à destination des diffuseurs :

- intérêt du sujet,
- note d'intention,
- description de l'esthétique et de la structure du film
- documentation et repérages,
- processus d'interviews et de témoignages,

■ 4^e journée

L'implication du producteur et du diffuseur

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Collaborer avec un réalisateur
Le dossier de production
Lobbying et réseaux
Diffusion, promo, versions étrangères (doublage, sous-titrage), édition DVD, VOD, festivals et ventes internationales
Le diffuseur

■ 5^e journée

Le transmédia

Objectif : Connaître les différentes étapes de la production d'un webdoc

Contenu : Caractéristiques d'un webdoc
Les différentes formes de narration (arborescence, délinéarisation, entrées multiples)
Intervenants : métiers et rôles
Études de cas :

- Pitch
- Synopsis
- Note d'intention
- Description du contenu
- Schématisation d'interactivité
- Stratégie de diffusion
- Budget

■ SEMAINE 4 : LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE (2)

■ 1^{re} journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

Objectif :

Comprendre les techniques de financement d'un documentaire
Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un

documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis

Les différents éléments du coût d'un documentaire

Les différentes possibilités de montage financier
L'apport du diffuseur

Les différents apports institutionnels ou privés
Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré

Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis

■ 2 et 3^e journées

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

Objectif :

Connaître les étapes de préparation et de tournage

Contenu :

Le casting documentaire

- Où trouver les gens?
 - Vrais gens (pour eux-mêmes)
 - Gens avisés
 - Experts et scientifiques
- Ingérence de la chaîne
- La question éthique (les payer? Retours? SAV?)
- Animaux (ex: casting de chien)

Repérages

- Autonomes
- Financés par une aide au développement
- Qui les fait? L'assistant? Le réalisateur?

L'équipe

- Le choix de l'équipe (le réalisateur choisit ou la production impose)
- L'assistant réalisateur et son rôle, du côté de qui? De la production ou du réalisateur?

Contrats

- Contrat avec les diffuseurs (avec administrateur de production dans la chaîne)
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)
- Règles du Cosip
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)
- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents
- Réglementations et assurances

Gestion des archives

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

Planning de production

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

Autorisations

Lieux et personnes

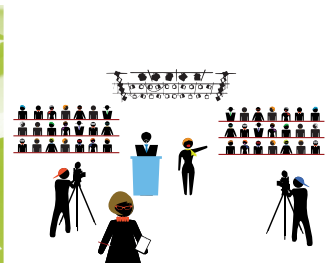
■ 4^e journée

La postproduction, la promotion et la distribution

Objectif :

Connaître les étapes de la postproduction

Contenu :



Ce qu'il faut gérer

- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage)
- À quel moment intervenir?
- L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes liés au numérique
- La check liste numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
- Livraison et PAD (données techniques)
- La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)
- Le transmédia

Les étapes de la post-production

- Transfert des rushes
- Montage image (visions test)
- Insertion archives, animations, effets
- Visionnage diffuseur
- Montage son
- Enregistrement commentaire (quelle voix? Casting voix-off)
- Bruitage
- Enregistrement ou réception de la musique (location studio, contrats musiciens...)
- Étalonnage
- Fabrication des génériques (et versions langues)
- Mixage VF et VI
- Transferts
- Fabrication des PAD
- Livraison film et éléments promotionnels
- Fabrication des éléments de promotion
 - Fiches techniques, résumés
 - Photos du film et photos de tournage
 - Visuels, affiches
 - Site dédié ou pas

Diffusion

- Festivals
- Édition de DVD (interne producteur, diffuseur ou commerciale)
- Mise en ligne gratuite ou payante

Les caractéristiques du marché international

■ LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX LES ÉMISSIONS DE PLATEAU

■ 5^e journée

Le développement du concept

Objectif :

Savoir présenter un dossier de production d'une émission à un diffuseur

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de magazine, les stagiaires étudient :

- Les spécificités de la production de magazines
- La négociation et les accords avec les diffuseurs partenaires
- La ligne éditoriale et le cahier des charges du magazine
- La définition générale du concept
- La rédaction de la bible
- La construction des plans de financement

SEMAINE 5 :

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX LES ÉMISSIONS DE PLATEAU (2)

■ 1^e journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)

Objectif :

- Connaître la préparation et l'organisation logistique générales d'une émission de plateau
- Savoir évaluer le coût d'un magazine et trouver des financements complémentaires

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de magazine, les stagiaires étudient :

- Le fonctionnement général d'une émission de plateau
- La préparation : matériel nécessaire, composition de l'équipe
- L'élaboration du devis relatif à un épisode du magazine et la prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, économies d'échelle)
- La recherche de partenaires financiers
- La négociation et les arguments vis-à-vis du diffuseur

■ 2^e journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)

Objectif :

Savoir chiffrer le coût de production d'un magazine

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires procèdent au chiffrage détaillé d'un magazine

La rédaction des contrats

Objectif :

Savoir analyser les contrats liés à la production d'une émission de flux

Contenu :

À partir de contrats-types liés à une émission TV servant de base à la simulation, les stagiaires étudient :

- Les contrats d'engagement de l'équipe artistique (auteurs, réalisateurs, comédiens)
- Les contrats d'engagement des techniciens : négociations, relation avec la convention collective de l'audiovisuel, résolution des litiges

■ 3^e journée :

Le tournage (en direct) et la post-production

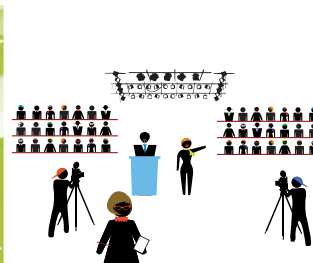
Objectif :

Connaître l'organisation d'un tournage et de la post-production d'un magazine en direct

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient :

- L'équipe technique et artistique d'un magazine
- La préparation et la réalisation
- Les relations avec le producteur
- La composition du cahier des charges
- Le travail du directeur de production (repérages, sélection du personnel, matériel de captation et de transmission)
- Le rôle de la production exécutive sur la



- prévision des dépenses
- La mise en place de la captation
- Les étapes du déroulement des opérations en direct

Exercice : À partir d'une mise en situation de réalisation d'émission en direct, les stagiaires suivent minute après minute les étapes de son déroulement et les difficultés pratiques intervenant au cours de la retransmission : transports, problèmes de liaison son, gestion des demandes d'images par d'autres diffuseurs, Conférences de production, comptes-rendus

■ 4^e journée

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES DE FLUX CAS PRATIQUE : LA CAPTATION

Objectif :

Définir et comprendre les spécificités techniques et juridiques de la gestion de production d'une captation

Acquérir les outils propres au traitement au traitement de la production de ce type de captation, du cahier des charges au chiffrage du projet

Contenu :

Les différents genres de programmes de captation

Etude d'un cas pratique : l'évènement sportif

- Définition du projet et de son cahier des charges
- Réunions avec les différents interlocuteurs (chaîne, producteur, prestataire, partenaire de l'évènement...)
- Analyse des besoins techniques
- Repérages (contraintes liées au lieu, temps...)
- Le retroplanning
- Préparation logistique et les différentes implantations techniques (installation du car régie : règles de sécurité, emplacement...)
- Organisation et installation du car régie
- Le tournage
- La gestion des enregistrements et des transmissions
- La gestion du direct et des problématiques liées à la diffusion des signaux image et son (qualité, latence...)
- Droits à l'image
- Droits d'exploitation direct et rediffusions

■ 5^e journée

Étude d'un cas pratique : la captation des spectacles vivants

- Définition du projet et de son cahier des charges
- Les droits d'auteur

- Les droits des artistes interprètes et organisateurs du spectacle

- La rémunération des artistes
- Les droits d'adaptation
- Les droits d'exploitation direct et rediffusions
- Le repérage sur site et validation des conditions de mise en place du dispositif technique
- Le dispositif technique : la régie multicaméras, le son, la postproduction

- La gestion de la préparation et des équipes
- Les intervenants spécialisés
- La gestion des enregistrements
- Le cas du direct
- Le chiffrage de la captation

■ SEMAINE 6 :

EVALUATION DES BLOCS

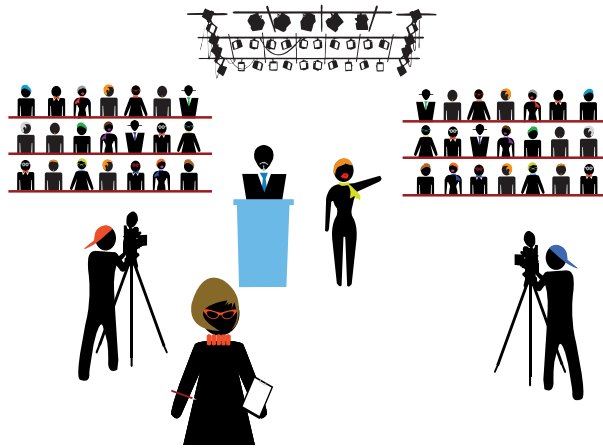
- Evaluation des connaissances théoriques *20min d'ora* Il s'agit de questions correspondant aux sujets abordés tout au long de la formation soit par le formateur référent, soit par un intervenant extérieur.

La correction se déroule impérativement sous l'anonymat ; les candidats (es) doivent donc utiliser les feuilles distribuées à cet effet par les surveillants (es).

- Etude de cas en centre suivie d'une soutenance orale

Il s'agit d'un exercice pratique préparé en centre présenté individuellement ou par deux, face à un jury.

Les candidats (es) travaillent à partir d'un concept, d'un cahier des charges ou d'un scénario selon le projet proposé (scénario de long métrage, concept de magazine, bible de série, dossier documentaire).





C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur. Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

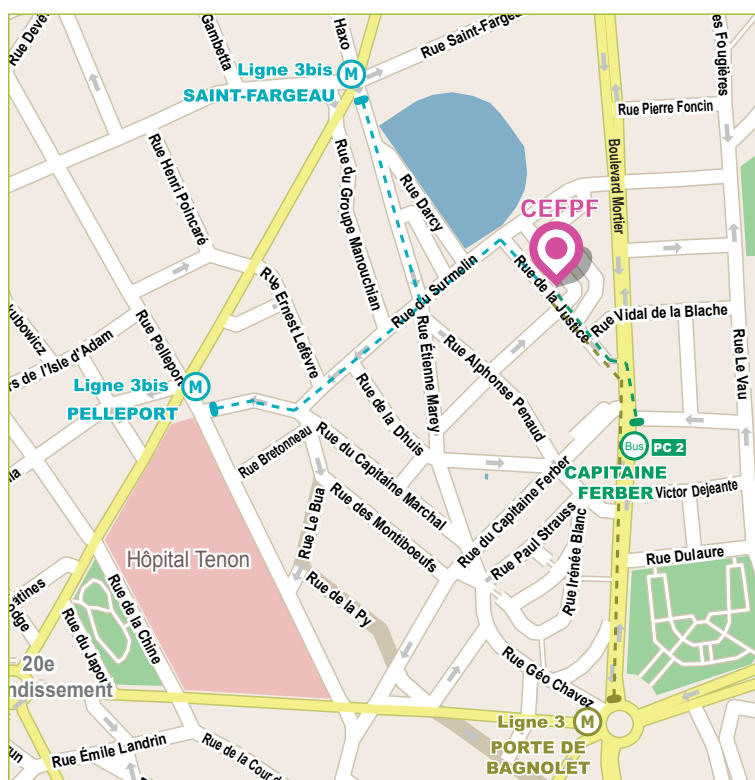
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

